

Etats-Unis – Coalition contre la luzerne GM

Par Christophe NOISETTE

Publié le 15/02/2006

A l'initiative du Center for Food Safety [1] et de deux producteurs de semences de luzerne, une plainte a été déposée devant la Cour fédérale du District du Nord de la Californie contre l'autorisation donnée par l'USDA pour de la luzerne génétiquement modifiée pour tolérer le glyphosate, à destination du bétail. 83% de la luzerne est cultivée aux Etats-Unis sans herbicide et de nombreux experts notent que la luzerne GM entraînera une augmentation de la consommation d'herbicide. Les plaignants demandent qu'une véritable analyse des risques soit réalisée en prenant en compte que la luzerne est une culture pérenne, qu'elle a un fort pouvoir de dissémination et que de nombreuses variétés de luzerne naturelle existent. C'est la première plante pérenne à avoir été autorisée aux Etats-Unis. La coalition estime qu'une fois autorisée, en quelques années il deviendra impossible de produire de la luzerne non-GM. Autre critique : la luzerne GM fera perdre des marchés aux Etats-Unis, étant donné que ses principaux clients - Japon (75%) et Corée du Sud - sont méfiants vis-à-vis des PGM. Les exportations américaines de luzerne représentent annuellement 480 millions de dollars et elle est cultivée sur 11 millions d'ha.

[1] [http://www.centerforfoodsafety.org/...](http://www.centerforfoodsafety.org/)